

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION PLATEFORME BDRI

1. Préambule

L'association **Base de Données de Références Immobilière** (BDRI) régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, publiée au Journal Officiel le 6 août 1984, déclarée à la préfecture de Paris le 6 juillet 1984, , ayant son siège au 4, rue de Castellane 75008 Paris, (« **BDRI** ») permet à ses adhérents, administrateurs de biens ou experts immobiliers (les « **Membres** ») d'accéder ou apporter des références à une base de données collaborative de références immobilières (le « **Service** »).

2. Objet des conditions générales

Les présentes conditions générales d'utilisation (les « **CGU** ») régissent l'utilisation du Service par les Membres. Chaque Membre peut les télécharger depuis le Site.

BDRI se réserve la possibilité de modifier et de mettre à jour les CGU à tout moment. Une notification sera faite sur le Site et/ou par email pour informer chaque Membre en cas de modification des CGU contenant un lien vers la nouvelle version. Toute utilisation du Site est soumise aux CGU en vigueur au moment de la consultation ou lors de l'utilisation du Service.

3. Description du Service

BDRI propose aux Membres d'accéder et de contribuer à une base de données collaborative (la « **Base de données** ») accessible sur le Site et fournissant des références afférentes aux marchés immobiliers et fonds de commerce sur le territoire national. Les données disponibles sur la Base de données portent sur les données suivantes (les « **Références** ») :

- les mutations amiables ou par voie d'adjudications d'immeubles ou de fractions d'immeubles de toutes catégories et de fonds ;
- les loyers constatés dans des conventions amiables ou des valeurs locatives déterminées judiciairement ou par voie de conciliation ainsi que des mutations de « pas de porte » ou de « droit au bail ».

Le Service offre deux options aux Membres connectés : la recherche d'informations sur la Base de données et le partage de Références.

La Base de données est un outil entièrement alimenté par les Membres. Chaque Membre complète la Base de données soit en saisissant directement les Référence sur l'interface, soit en remettant un fichier par courriel à l'administrateur de la Base de données. Les Références sont vérifiées et validées par un comité expert constitué de membres de BDRI afin d'assurer la fiabilité des Références publiées sur la Base de données.

En sélectionnant l'option « **Recherche** » sur l'interface, chaque Membre peut accéder à la Base de données telle qu'alimentée par tous les Membres de BDRI et sélectionner différentes options telles que les types de biens, les zones de recherche (adresse, commune), le type de valeur ou encore de prix et surface afin d'effectuer sa recherche.

Les Membres ont la possibilité de choisir l'option « MyBDRI » permettant l'accès à une base de données personnalisable et accessible pour un usage personnel et payant. Les conditions de cette option sont détaillées dans les conditions particulières MyBDRI en annexe des présentes (« CPU »).

4. Conditions d'accès au Service

Pour bénéficier du Service, toute personne physique ou morale, professionnelle de l'immobilier, doit adhérer à l'association en adressant une demande d'admission en ligne via le formulaire dédié sur le site l'adresse : <http://www.bdri.fr/devenir-membre/> (le « Site »), étant précisé que l'adhésion implique le paiement d'une cotisation annuelle figurant dans le bulletin d'adhésion ou dans l'email de confirmation adressé à la suite de l'envoi du formulaire.

Dans le cadre de sa demande, le futur Membre doit renseigner son nom, l'organisation qu'il représente, son adresse e-mail, son numéro de téléphone et son adresse postale ainsi que le champ réservé au « Message » afin que sa demande d'admission soit prise en compte. Cette demande doit également être complétée par l'ajout d'un CV, plaquettes et tout autre document professionnel utile à l'examen de la candidature.

Chaque Membre, en adressant sa demande d'admission sur le Site, reconnaît avoir pris connaissance des CGU, des statuts et du règlement intérieur de l'association, les avoir compris et acceptés sans réserve. Le bulletin d'adhésion permet également au futur Membre d'opter pour MyBDRI en cochant la case appropriée et en acceptant les CPU. A défaut d'acceptation, il ne sera pas possible de terminer la procédure d'adhésion en ligne.

Le futur Membre veille à l'exactitude et à la conformité des informations transmises à BDRI. Celle-ci ne pourra être tenue responsable des conséquences éventuelles de toute erreur de saisie par le futur Membre.

Le dossier de candidature est agréé à titre transitoire par le Président après consultation du bureau. Le conseil d'administration de BDRI prend la décision de confirmer ou de refuser le dossier de candidature.

L'adhésion étant conditionnée au paiement de la cotisation, le futur Membre s'engage à payer la somme due à ce titre afin de finaliser sa candidature. Le futur Membre est invité à faire parvenir à BDRI, par courrier un chèque libellé à l'ordre de BDRI ou un virement sans délai afin que son dossier soit complet.

Une fois le dossier de candidature validé et le paiement de la cotisation effectué, le Membre reçoit un e-mail de confirmation. Son adresse e-mail lui permet de se connecter (l'« Identifiant ») au Service. Chaque Membre a alors accès à une interface personnelle via le Site à laquelle il peut se connecter en renseignant son Identifiant.

L'utilisation de l'Identifiant est personnelle et confidentielle. Elle est destinée à réserver l'accès aux Services au seul Membre et à protéger l'intégrité et disponibilité du Service.

Le Service est sécurisé, pour autant, la responsabilité de BDRI ne saurait être engagée en cas d'usurpation d'identité ou d'utilisation frauduleuse par un tiers du compte d'utilisateur.

5. Disponibilité du Service

Le Service est en principe accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 excepté en cas de force majeure, d'interruption volontaire ou non du réseau internet, quelle qu'en soit la cause, notamment en cas de maintenance. BDRI ne pourra être tenue responsable de tout préjudice causé par l'indisponibilité du Site.

Le Service est accessible à tous les Membres depuis le réseau Internet, sous réserve d'utiliser un navigateur récent (Google Chrome est préconisé) et de bénéficier d'une connexion à Internet haut débit.

En outre, il appartient à chaque Membre de prendre toutes les mesures appropriées afin de protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination d'éventuels virus circulant sur Internet.

6. Obligations des Membres

Le Membre s'engage à participer au Service en communiquant ses Références conformément au règlement intérieur.

Le Membre s'engage à n'utiliser les Références accessibles sur la Base de données que pour ses propres besoins et dans le respect des intérêts et des droits détenus par BDRI.

Le Membre s'engage à ne pas reconstituer ou tenter de reconstituer, à partir des Références, un site Internet ou base de données visant à offrir directement ou indirectement, à titre gratuit ou onéreux, le même service ou un service comparable à des tiers, et/ou diffuser ou vendre, de quelque manière que ce soit, des Références aux fins d'aider un tiers à reconstituer, en tout ou partie, un tel site internet ou équivalent.

Le Service n'a pas vocation à diffuser des données personnelles. A ce titre, le Membre s'engage à ne pas renseigner de données personnelles, autres que celles nécessaires à sa demande d'admission et à l'accès à la Base de données, permettant d'identifier une personne dans la Base de données. Si des données non nominatives venaient à permettre la ré-identification d'une personne physique, le Membre s'engage à ne pas les diffuser dans la Base de données sauf si les personnes concernées lui ont préalablement donné leur accord conformément à la législation en vigueur et qu'il en conserve la preuve qu'il pourra fournir à première demande.

Le Membre est responsable des Références qu'il publie dans la Base de données et s'assure que cette publication est conforme à la législation en vigueur. En tout état de cause, le Membre dans le cadre du Service, s'engage à ne partager aucun contenu à caractère discriminatoire, illicite, diffamant, frauduleux, haineux, pornographique ou sexuellement suggestif.

Le Membre s'engage à ne pas communiquer à des tiers non Membres de BDRI.

Le Membre relèvera et garantira BRDI de toutes les conséquences découlant du non respect des présentes par le Membre et ses utilisateurs.

7. Désactivation du Service

Le non-respect par le Membre des obligations lui incombant au titre des CGU en particulier celles visées à l'article 6, sa démission en tant que Membre ou sa radiation par le Conseil d'Administration de BDRI pourront entraîner la suspension de l'accès au Service, voire la résiliation du compte en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans qu'il puisse être réclamé des dommages et intérêts ou une indemnisation à quelque titre que ce soit à BDRI.

8. Droits de propriété intellectuelle

BDRI est seule titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux éléments textuels, graphiques, logiciels ou de toute autre nature composant le Site.

BDRI est seule titulaire des droits prévus aux articles L. 341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle sur la Base de données que constitue le Service, en tant que producteur de cette base de données ayant pris l'initiative et le risque des investissements correspondants. Les CGU ne confèrent aucun droit au Membre sur cette base de données.

BDRI permet au Membre d'utiliser le Service. A cet effet, le Membre est autorisé à reproduire et imprimer sur papier les données auxquelles il accède pour un usage exclusivement interne et gratuit. Cette faculté ne peut en aucun cas être utilisée pour reproduire la totalité des données contenues sur le Site ou faire toute exploitation commerciale de ces données.

9. Données personnelles

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le Membre est informé que, que dans le cadre de son adhésion et de son utilisation du Service, ses données personnelles et celles de son personnel pourront être collectées, stockées, utilisées, transférées et plus largement traitées par BDRI, afin de permettre la bonne exécution du Service.

BDRI s'engage en tant que responsable de traitement à traiter l'ensemble des données personnelles fournies par le Membre (noms, prénoms, adresse postale, adresse e-mail...) dans le strict respect de la réglementation en vigueur et ne pas traiter ces données pour toute autre finalité que celles de son adhésion et de l'utilisation du Service, afin de respecter ses obligations légales ou dans son intérêt légitime.

BDRI s'engage à conserver les données personnelles collectées concernant le Membre aussi longtemps que durera son adhésion à BDRI et met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques inhérent aux données personnelles. BDRI s'assure qu'aucun traitement de données personnelles n'aura lieu en dehors de l'Union Européenne, et en particulier l'hébergement des données, à défaut elle en informera aussitôt le Membre.

Les Membres sont informés des droits attachés à ses données personnelles à savoir (droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, portabilité, de limitation du traitement, de déterminer le sort de ses données post mortem et de porter une réclamation devant la CNIL). Le Membre peut exercer ses droits en adressant directement un message à BDRI à l'adresse e-mail suivante support@bdri.fr en indiquant son nom, prénom et adresse e-mail ainsi que l'objet de sa demande.

10. Durée

L'accès au Service dure tant que le Membre est adhérent de BDRI sauf résiliation anticipée. L'accès au Service et l'adhésion du Membre pourront être résiliés de plein droit en cas de non respect par ce dernier de ses obligations prévues aux présentes auquel il n'aurait pas été remédié dans les trente (30) jours suivant notification d'y remédier adressée par BDRI par lettre recommandée AR. Ce délai fonctionne comme un délai de préavis lorsqu'il n'est pas possible de remédier audit manquement.

11. Droit applicable et juridiction compétente

Les CGU sont soumises aux dispositions de la loi française.

En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des CGU, les Parties s'engagent à se rapprocher afin de trouver un accord amiable à leur différend. A défaut d'accord amiable entre les Parties matérialisé par la signature d'un protocole d'accord dans un délai de trente (30) jours suivant la notification par l'une des Parties du litige faisant référence à la présente disposition, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Paris.

ANNEXE - CONDITIONS PARTICULIÈRES

MyBDRI

Outre l'accès à la Base de Données, BDRI propose à ses Membres la faculté de souscrire à un service additionnel, payant, personnalisé donnant accès à un espace personnel permettant au Membre de se constituer sa propre base de données de références (« **MyBDRI** »).

Lors de son adhésion à BDRI ou de son renouvellement, les présentes conditions particulières d'utilisation de MyBDRI (les « **CPU** »), s'appliquent au Membre dès lors qu'il a souscrit, dans son bulletin d'adhésion à MyBDRI. La connexion à MyBDRI emporte l'acceptation sans restriction ni réserve aux présentes CPU.

Les CPU régissent les conditions d'utilisation de MyBDRI pour les Membres ayant souscrit à MyBDRI. Elles complètent les CGU qui fixent les règles générales d'utilisation du Service.

1. Présentation et accès à MyBDRI

Le Membre souhaitant souscrire l'option MyBDRI est invité à cocher la case relative à ce service lors de sa demande d'admission sur le Site. Le dossier de candidature du futur Membre doit être renseigné dans les conditions telles que décrites dans les CGU.

Une fois l'admission du Membre confirmée, le Membre ayant souscrit à MyBDRI a accès (i) au Service tel que décrit dans le CGU, (ii) ainsi qu'à une base de données personnalisable qu'il pourra librement alimenter dans le cadre de son activité professionnelle exclusive et consultable par lui seul.

MyBDRI est accessible via le Site dans les mêmes conditions d'accès que le Service tel que décrit dans les CGU.

2. Obligations des Membres

Le Membre s'engage à n'utiliser MyBDRI que dans le cadre de son usage professionnel exclusif et à ne pas communiquer ses Identifiants à des tiers que ce soit à titre payant ou gratuit.

Le Membre souhaitant se désinscrire de MyBDRI prend les mesures nécessaires pour conserver ses Références, ses informations personnelles. Il peut obtenir dans un délai raisonnable et sur demande écrite adressée à BDRI un export sous format csv de sa base MyBDRI. Cette prestation est facturée en sus, son cout dépendant notamment du volume des données stockées.

3. Prix

MyBDRI est un service payant payable en sus de la cotisation annuelle. Le prix mensuel d'abonnement à MyBDRI est précisé sur le Site. En cas de souscription en cours de mois, le prix de MyBDRI est dû pour le mois en entier et payable d'avance et n'est pas prorata temporis.

Le Membre s'engage à payer le prix de MyBDRI supplémentaire dans les mêmes conditions que la cotisation à BDRI.

4. Résiliation

Le Membre peut se désinscrire à tout moment de MyBDRI via le Site étant entendu que toute somme payée reste néanmoins acquise. L'accès à MyBDRI dure jusqu'à la fin du mois de résiliation. BDRI se réserve le droit de suspendre voire de supprimer l'accès à MyBDRI en cas de non-respect des présentes auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de trente (30) jours après notification du manquement. Ce délai est un délai de préavis lorsqu'il n'est pas possible de remédier au manquement.

5. Droits de propriété intellectuelle

Le Membre ayant souscrit au service personnalisé MyBRI est seul titulaire des droits prévus aux articles L. 341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle attachés au contenu de la base de données qu'il renseigne avec ses propres Références.

La base de données MyBDRI est la propriété du Membre. En conséquence, BDRI s'interdit d'utiliser cette base pour son propre compte les données qui y sont contenues et n'a pas accès aux données que le Membre saisit, importe, génère ou utilise via son accès MyBDRI.

6. Responsabilité

BDRI n'effectue aucun contrôle sur le contenu des bases de données de ses Membres utilisateurs de MyBDRI. Le Membre est seul et entier responsable des Références et informations figurant dans sa base de données MyBDRI.

Le Membre reconnaît que BDRI agit comme hébergeur de ses références dans sa base de données personnalisée MyBDRI, au sens de l'article 6.I de la loi sur la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 (la « LCEN ») du fait qu'elle ne sélectionne ni ne contrôle les références publiées sur sa base de données MyBDRI. A ce titre, il est rappelé que BDRI ne peut en aucun cas être considérée comme étant responsable de la publication de contenus et que sa responsabilité ne peut être engagée du fait de la présence d'un contenu ayant un caractère illicite.

Les Membres sont tenus au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur dans le cadre de l'utilisation de MyBDRI et pour tout contenu qu'ils publient s'engagent à ne pas :

- publier de contenu susceptible de porter ou qui porte atteinte aux droits des personnes concernées au sens de la réglementation applicable à la protection des données personnelles ;
- publier de contenu susceptible de porter ou qui porte atteinte à l'image et/ou la réputation de BDRI et/ou de constituer des actes de concurrence déloyale ou parasitaire à l'égard de BDRI ou d'un tiers.

Le montant total de la réparation due par BDRI à quelque titre que ce soit ne pourra excéder 50% du montant total des sommes payées à BDRI au cours de l'année de l'évènement donnant lieu à réclamation.